

Fin d'année et ouverture 2024

Nous vous rappelons qu'il vaut mieux commencer à contrôler les salaires avant paiement du mois de décembre afin de pouvoir procéder à d'éventuelles corrections avant d'avoir bouclé l'année. Si les listes officielles prennent en compte les éléments jusqu'au dernier mois bouclé, les résumés annuels, eux, affichent toute l'année.

Pour afficher les certificats de salaire avant bouclément, il faut préciser que la période est janvier à décembre, si le mois n'est pas encore bouclé. Sinon il s'arrêtera à novembre (dernier mois bouclé).

Pour mémoire, également, il peut être judicieux de refaire les cumuls 13èmes avant d'ouvrir décembre.

Nouveautés 2024

Il y aura un certain nombre de nouveautés légales en 2024 :

Augmentation du salaire minimum à Genève.

Changements de taux de l'assurance maternité Genève et CAF.

Etant donnée l'importance des changements dans l'AVS, nous vous conseillons de lire le mémento téléchargeable sur le site de la Confédération.

<https://www.ahv-iv.ch/p/31.f#:~:text=La%20modification%20entrera%20en%20vigueur,un%20rel%C3%A8vement%20de%20la%20TVA.>

qui explique en détails les nouveautés dues à la loi AVS21.

SOMMAIRE

- Salaire minimum Genève
- Congé maternité cantonal Genève
- Amat et CAF Genève
- AVS 2024
- Equivalent plein temps
- Message d'information Swissdec
- Extraction de l'historique des taux d'occupation
- Module budget

Salaire minimum Genève

Le salaire minimum à Genève en 2024 passera à Fr. 24.32 de l'heure

Ce qui donnera :

	40h hebdo	42h hebdo	45h hebdo
Payé sur 12 mois	4215.47	4426.24	4742.40
Payé sur 13 mois	3891.20	4085.76	4377.60

Pour d'autres calculs, consulter le site de l'Etat de Genève :

<https://www.ge.ch/appliquer-salaire-minimum-genevois/montant-calcul-du-salaire-minimum>

Congé maternité cantonal Genève

Les allocations pour perte de gain évoluent. Dès le 1^{er} janvier 2024, deux changements entrent en vigueur.

Le congé de maternité cantonal est prolongé en cas d'hospitalisation d'au moins 2 semaines du nouveau-né, directement après sa naissance. La durée de la prolongation sera équivalente à celle de l'hospitalisation mais de 12 semaines au maximum. Comme pour le droit fédéral, seules les mères qui continuent à travailler après le congé de maternité pourront bénéficier de cette prolongation.

Le congé de paternité est rebaptisé "congé de l'autre parent". Suite à l'acceptation du Mariage pour tous, le cercle des bénéficiaires de l'allocation de paternité s'est élargi à l'épouse de la mère. Afin de tenir compte de cette modification législative entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, des changements rédactionnels et terminologiques étaient nécessaires. Ainsi, la notion de congé de paternité est remplacée dans la loi et dans le règlement par celle de « congé de l'autre parent ». L'allocation de paternité devient, quant à elle, « l'allocation à l'autre parent ».

AMat et CAF Genève

Cotisation Amat et CAF 2024 :

	Employé	Employeur
Amat	0.038	0.038
CAF		2.28

Si vous faites le report de fin d'année après avoir fait la mise à jour, le taux de l'assurance maternité changera de lui-même. Par contre, il faudra modifier à la main le taux de la CAF.

AVS 2024

Au vu des changements intervenant dans l'AVS dès le 1er janvier 2024, il est conseillé de lire le mémento « Stabilisation de l'AVS—(AVS21) Qu'est-ce qui change » disponible sur le site de la Confédération. Dans l'extrait ci-dessous, il est précisé que les gens qui continuent à travailler après l'âge de la retraite pourront choisir s'il veulent qu'on leur applique la franchise des CHF 1400 par mois :

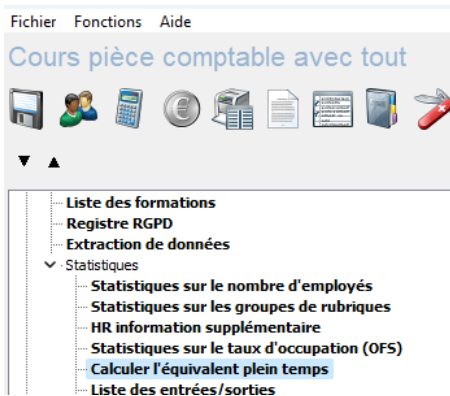
7 Nouveau calcul de la rente après l'âge de référence

Actuellement, les personnes qui continuent de travailler au-delà de l'âge de référence et de verser des cotisations ne peuvent pas améliorer leur rente de vieillesse. Les revenus et les périodes de cotisation après l'âge de référence seront à l'avenir pris en compte dans le nouveau calcul de la rente à certaines conditions et pour autant que la rente maximale de 2 450 francs (3 675 francs pour les couples) ne soit pas déjà atteinte ou qu'il existe un droit à une rente partielle en raison d'une lacune de cotisations. Vous pouvez demander une fois un nouveau calcul de votre rente, en tenant compte des revenus et des éventuelles périodes de cotisation réalisés jusqu'à l'âge de 70 ans au plus tard. Le revenu après l'âge de référence doit s'élever à au moins 40 % du revenu moyen déterminant. Il sera ainsi plus intéressant de continuer à travailler après l'âge de référence. Les personnes qui travaillent au-delà de l'âge de référence bénéficient d'une franchise de 1 400 francs par mois, sur laquelle aucune cotisation AVS/AI/APG n'est perçue. Des cotisations sont en revanche prélevées sur la part de revenus qui dépasse cette franchise. **Les personnes concernées pourront choisir si elles souhaitent ou non que la franchise de la rente soit appliquée. Les employés communiqueront leur choix à leur employeur**, alors que les personnes exerçant une activité lucrative indépendante en informeront leur caisse de compensation. À partir de l'entrée en vigueur de la réforme, les personnes qui perçoivent une rente née sous le régime de l'ancien droit pourront également demander un nouveau calcul qui prenne en compte les revenus d'une activité lucrative et les périodes de cotisation après l'âge de référence. La condition pour le nouveau calcul d'une rente née sous le régime de l'ancien droit est que la personne n'ait pas encore atteint l'âge de 70 ans au 1er janvier 2024 .

1. Employé / adresse	2. Données civiles	3. Nationalité / permis / service	4. Données de l'entreprise	5. Données salaire	6. Certificat de salaire		
Type de revenu	Salaire	Type de salaire	Mensuel	Salaire de base	3000	Salaire 100%	6000
Heures moyennes	86.665	Heures 100%		Jours moyens	21.75	% d'occupation	50
AVS / chômage / AF	Impôt à la source / Impôts	LPP	LAA / IJM	Autres rubriques	Banques	13ème salaire	Mémo / fiche
Evolution des rubriques							
Numéro d'assurance							
Numéro d'assurance sociale							
AVS							
<input checked="" type="checkbox"/> Soumis AVS <input type="checkbox"/> Appliquer les règles sur le salaire minime AVS							
<input checked="" type="checkbox"/> Sans franchise AVS							
Depuis							
Jusqu'à							
Taux de la retenue employé							
Taux de la retenue employeur							
Contrat AVS							
Contrat frais administratifs AVS							

En ce qui concerne les retraités qui feraient le choix de ne pas appliquer la franchise, il suffit de cocher la case « Sans franchise AVS » dans la gestion des employés et d'indiquer les périodes.

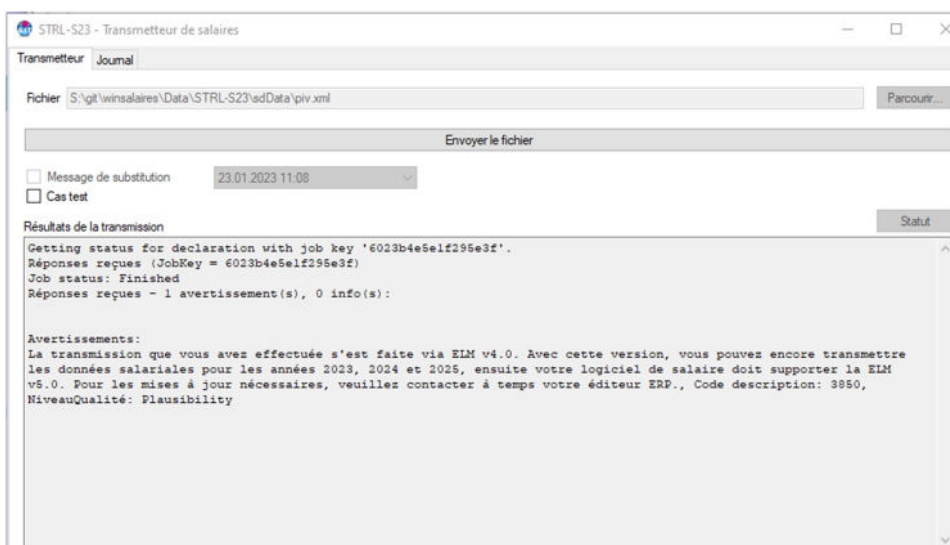
Equivalent plein temps



Un nouveau type de statistique est proposé : il permet de calculer l'équivalent plein temps du cumul des taux d'occupation.

Employés	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par empl...	EPT moyen
[ALESSI] ALESSI Valentino	0	0	0	0	0	0	0	0					0.00	0.00
[BLANC] BLANC Martine	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[DUPONT] DUPONT Jean	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[DURAND] DURAND Blanche	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5							3.00	0.50
[FERNANDES] FERNANDES João	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[LENOIR] LENOIR Alois	0	0	0	0	0	0	0	0					0.00	0.00
[MARTIN] MARTIN Claude	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[ORANGE] ORANGE Violette							0.5	0.5					1.00	0.50
[ROUGE] ROUGE Jacques	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[SCHMIDT] SCHMIDT Marc	1	1	1	1	1	1	1	1					8.00	1.00
[SMITH] SMITH John	0	0	0	0	0	0	0	0					0.00	0.00
[TITI] ddsfdef							0	0					0.00	0.00
[TOTO] toto Claude						1	1	1					3.00	1.00
Total par période	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	7.5	7.5	7.5					55	6.88

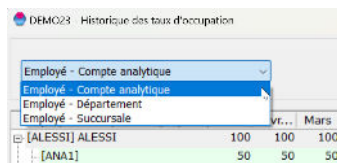
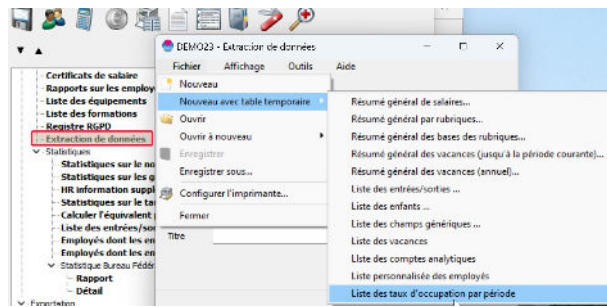
Message d'information Swissdec



Nous vous confirmons que le message que vous obtenez lorsque vous déclarez les impôts à la source est un **message d'information** et non pas un message d'erreur. Il est inutile de nous appeler à ce sujet car cela concerne 2026. Notre version Swissdec 5 sera prête d'ici-là.

Extraction de l'historique des taux d'occupation

Cette fonction se trouve ici :



Elle permet d'obtenir des tableaux des différents types de taux d'occupation :

Employé - Compte analytique	Jan...	Févr...	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep...	Oct...	Nov...	Déc...
[ALESSI] ALESSI	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
[ANA1]	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
[ANA2]	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
[BLANC] BLANC	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
[ANA3]	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70
[ANA4]	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
[DUPONT] DUPONT	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
[ANA1]	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
[ANA2]	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
[ANA3]	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
[ANA4]	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
[MIRBANI] MIRBANI	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Module budget

WinEUR Salaires BUDGET propose une méthodologie simple et solide permettant de budgétiser à moindre frais les charges de personnel, que vous soyez 10 ou 250 collaborateurs.

WinEUR Salaires BUDGET permet, une fois les effectifs déterminés et planifiés, par poste de travail ou regroupement de postes, de calculer l'ensemble des charges selon les différentes rubriques définies et d'en faire la synthèse mensualisée ou annualisée.

Demandez une démonstration et une offre personnalisée à notre département ventes à ventes@git.ch ou au 022 / 309 39 88.

LES POINTS FORTS DU PRODUIT

- ✓ Création des postes depuis les employés existant dans WinEUR Salaires
- ✓ Saisie de postes vacants supplémentaires
- ✓ Résumé général mensuel, annuel ou par postes
- ✓ Analyse budgétaire avec comparaison des salaires réels et budgétés selon différents regroupements (département, compte analytique, période, rubrique)

Pour rappel...

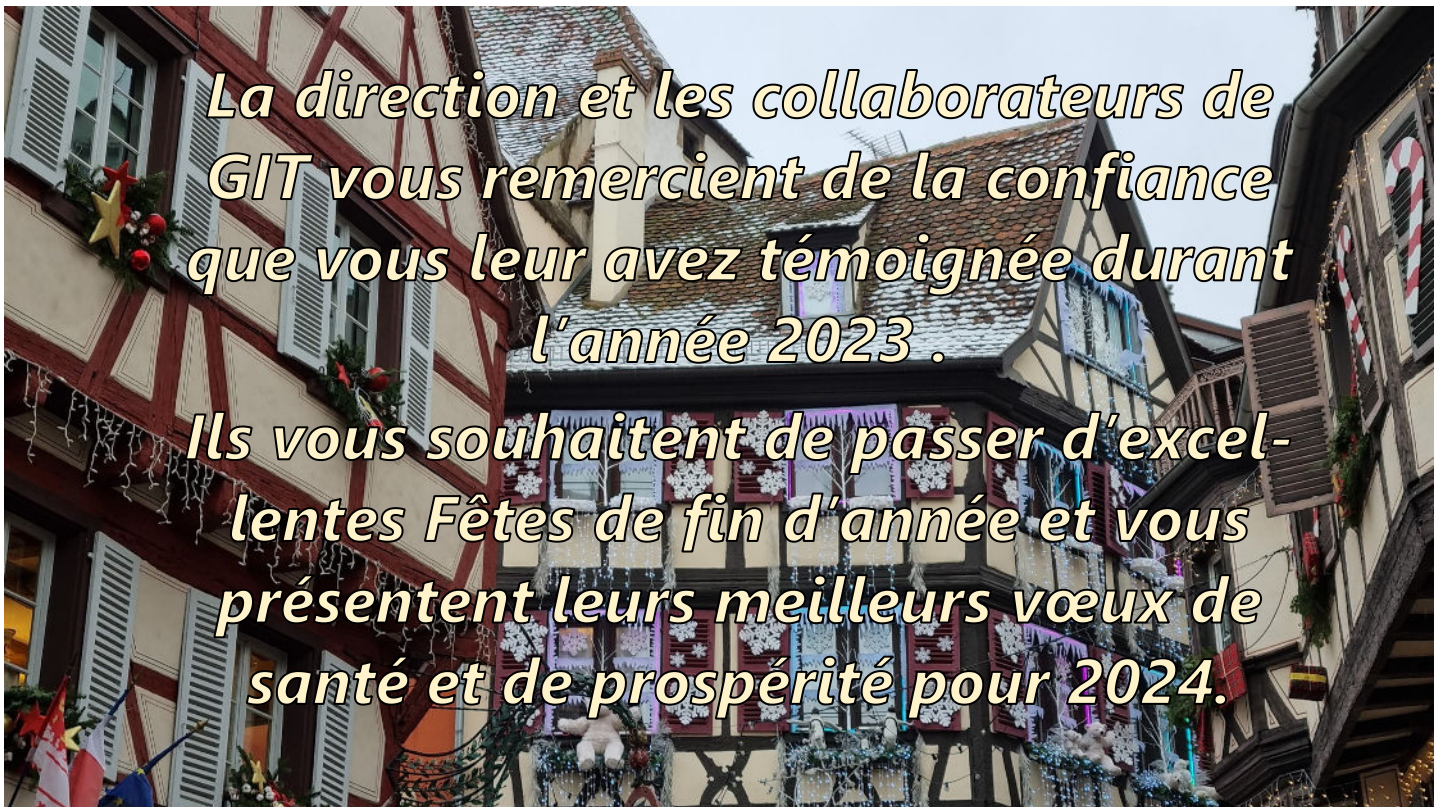
Nous approchons de la fin de l'année et, comme d'habitude, les appels seront nombreux à notre standard. Nous faisons notre possible afin de vous répondre dans les plus brefs délais, mais l'attente peut être longue et peut-être inutile puisque, pour mémoire, il y a plus de 300 articles dans la FAQ salaires du site GIT et que la solution à votre problème s'y trouve sûrement...

Si vous avez une question qui peut être formulée de façon précise, nous vous rappelons que privilégier la voie e-mail peut également être plus rapide.

Une seule adresse : sav@git.ch !

Le message comportera une description du problème et des éventuelles captures d'écran liées au problème.

Si ce n'est pas possible, la ligne de téléphone 022 309 39 77 est, bien entendu, toujours active.

**GIT S.A.**

Route de la Galaise 11B
CH 1228 Plan-les-Ouates

Numéro de TVA (IDE) : CHE-108.010.221 TVA

SUPPORT +41 22 309 39 77

Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h

sav@git.ch

VENTES +41 22 309 39 88

Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h

ventes@git.ch

ADMINISTRATION +41 22 309 39 99

Fax : +41 22 309 39 89

Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h

info@git.ch